

SUPPRESSION DU GAZOLE NON ROUTIER : LA FNTP INSISTE SUR UN RENFORCEMENT DRASTIQUE DES CONTRÔLES SUR LES AGRICULTEURS ET LES PAYSAGISTES.

Paris, le lundi 2 décembre. Bruno Cavagné, Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics, a échangé ce jour avec Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances, peu avant son intervention sur France Inter dans le cadre de la fin du Gazole Non Routier décidé par le Gouvernement.

Le Président de la FNTP a de nouveau beaucoup insisté sur les risques importants de concurrence déloyale que la suppression du GNR allait vraisemblablement aggraver avec les agriculteurs et les paysagistes qui, contrairement aux travaux publics, continueront de bénéficier d'avantages fiscaux sur le gazole qu'elles utilisent. Ces derniers ont, en effet, la possibilité d'effectuer des travaux publics sous certaines conditions.

Il réitère sa demande de renforcement des contrôles. Cet engagement figurait déjà dans le courrier que les Ministres Gérald Darmanin et Bruno Le Maire ont adressé au Président de la FNTP le 25 septembre dernier, il est néanmoins indispensable d'en préciser aujourd'hui les modalités de mise en œuvre.

Bruno Cavagné a également rappelé l'importance de maintenir la couleur rouge dans le gazole utilisé sur les chantiers, afin de limiter les vols de carburants qui sont un véritable fléau pour la profession.

Pour Bruno CAVAGNÉ, président de la FNTP, « *Cela fait plus d'un an désormais que la FNTP mène un véritable combat pour obtenir qu'il n'y ait aucun impact sur les entreprises de TP en leur permettant de répercuter sur les prix (actualisation des index INSEE, mesure d'ordre public de majoration des prix sur les contrats publics comme privés) ainsi que des mesures de compensation (hausse des avances de trésorerie, baisse des retenues de garantie, FCTVA sur les dépenses d'entretien de réseau, etc.). La lutte contre la concurrence déloyale est également un enjeu prioritaire. Bruno Le Maire nous a entendus sur ce point et des précisions sur le renforcement des contrôles devraient nous être rapidement communiquées.* »

CONTACT PRESSE :

Fédération nationale des Travaux publics (FNTP)

Manon GAUDEFROY, manon.gaudefroy@havas.com, 07 88 61 74 01

À PROPOS DE LA FNTP

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 Fédérations Régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Pour en savoir plus : [@FNTP_info](http://www.fnntp.fr)